



21
juin 2016

▲ Niv. 2

L'État a
répondu

Italie

Création de l'alerte : 16 nov. 2015

Italie : un projet de loi prévoit d'imposer des sanctions aux journalistes ayant publié des informations recueillies par l'intermédiaire d'écoutes

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

AUTEUR : FEJ/FIJ

Le 3 novembre 2015, l'affilié italien de la Fédération européenne des Journalistes, la Fédération nationale des journalistes (FNSI), ainsi que l'association des journalistes du Lazio, l'association de la presse romaine, le syndicat des journalistes de la Rai ("Radiotelevisione Italiana", la société de diffusion publique nationale) et l'association Articolo21 ont lancé une pétition en ligne intitulée "No Bavaglio 3" ('Non à la loi bâillon'). Ils protestent contre le projet de loi présenté par le gouvernement qui accorde à l'exécutif le pouvoir de déterminer les règles de publication des informations obtenues par interception des communications à l'exception « des conversations relevant de l'intérêt public ».

Un communiqué de la FEJ précise que « le gouvernement décidera quelles seront les informations obtenues par voie d'interception qui pourront être publiées et celles qui ne le pourront pas. Il avance que la nouvelle loi protégera la vie privée des citoyens. La loi protège les politiciens et les entreprises plutôt que les citoyens dans la mesure où la peur des sanctions conduira à l'autocensure ».

MISES À JOUR

03 août 2017 : Le 3 août 2017, le projet de loi est entré en vigueur, après avoir été approuvé successivement par la Chambre des députés et le Sénat.

➔ "LEGGE 23 giugno 2017, n. 103 Modifiche al codice penale, al codice di procedura penale e all'ordinamento penitenziario"

➔ Senato della Repubblica: Disegno di legge

INFORMATIONS ADDITIONNELLES



- ➔ Article d'Articolo21 (en italien) : ' "No bavaglio". Oggi, giovedì 5 novembre, alle 8:30 presidio a piazzale Clodio'
- ➔ Communiqué de presse du syndicat italien 'Fédération nationales des Journalistes' (en italien) : ' 'No bavaglio', la mobilitazione si sposta a piazzale Clodio'
- ➔ Vidéo publiée sur le site de La Repubblica (en italien): 'Legge bavaglio, Rodotà: "Norma scritta in italiano inesistente'
- ➔ Article de la Fédération européenne des journalistes (en anglais): 'Italian journalists protest against gag law #nobavaglio'

RÉPONSES DE L'ÉTAT



21 juin 2016 | Réponse du Ministère italien des Affaires étrangères

- ➔ Lettre de la Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe